

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille, le 23/06/2025

**Épisode de canicule en Provence-Alpes-Côte d'Azur : l'Agence régionale de santé appelle à la vigilance et rappelle les gestes essentiels pour se protéger.**

**Météo-France a placé plusieurs départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse) en vigilance orange canicule à compter de ce lundi. Cet épisode de fortes chaleurs devrait s'intensifier et perdurer au moins jusqu'à la fin de la semaine.**

Face à cette situation, l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur et Santé publique France Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse appellent chacun à la plus grande vigilance. Les fortes chaleurs peuvent entraîner des conséquences importantes sur la santé dès les premiers jours d'exposition, quel que soit l'âge et en particulier chez les personnes les plus fragiles : personnes âgées ou isolées, personnes en situation de handicap, personnes atteintes de maladies chroniques, femmes enceintes, jeunes enfants, travailleurs en extérieur, personnes en situation de précarité ou sans domicile.

Cet épisode de canicule est accompagné d'un épisode de pollution à l'ozone sur le département des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse. Cette situation peut aggraver les risques pour la santé, notamment chez les enfants, les personnes âgées, les personnes asthmatiques ou présentant une insuffisance respiratoire ou cardiaque.

### **Une mobilisation renforcée de l'ARS et de ses partenaires**

Dès le passage en vigilance orange, l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur a activé sa cellule de veille et de gestion sanitaire, en lien avec Santé publique France Paca-Corse et les acteurs de santé de la région.

Une attention particulière est portée au suivi de l'activité hospitalière afin d'anticiper toute tension.

### **Contact presse**

Santé publique France Paca-Corse assure le dispositif de surveillance épidémiologique, basé sur l'analyse des passages aux urgences hospitalières et des actes médicaux SOS Médecins en lien avec la chaleur, ainsi que de la mortalité. Les établissements de santé, les professionnels de ville et les Ehpad sont mobilisés pour garantir la continuité des prises en charge et renforcer la protection des personnes les plus vulnérables.

### **Adopter les bons réflexes pour se protéger : la prévention d'abord**

Il est essentiel de se protéger avant l'apparition des premiers signes (maux de tête, crampes, nausées), mais également d'aider à protéger les autres :

1. **rester au frais, chez soi ou dans un lieu climatisé ou rafraîchi ;**
2. **boire régulièrement de l'eau, sans attendre d'avoir soif ;**
3. **se mouiller le corps plusieurs fois par jour ;**
4. **maintenir son logement au frais en fermant volets et fenêtres le jour et en aérant la nuit ;**
5. **éviter de sortir aux heures les plus chaudes ;**
6. **privilégier les activités douces et limiter les activités physiques et sportives intenses ;**
7. **privilégier une alimentation fraîche et équilibrée ;**
8. **conserver les médicaments à l'abri de la chaleur et du soleil ;**
9. **éviter les boissons sucrées, alcoolisées ou trop caféinées qui accélèrent la déshydratation ;**
10. **limiter la consommation de tabac ;**
11. **prendre des nouvelles des plus fragiles et de s'assurer qu'ils disposent des moyens nécessaires pour se rafraîchir et s'hydrater.**

### **En cas de symptôme, appelez le 15**



Un professionnel de santé vous orientera vers la prise en charge la plus adaptée : conseil médical, consultation, téléconsultation, maison médicale de garde, service d'urgence ou, si nécessaire, transport sanitaire.

### **Contact presse**

### **Activation du numéro vert « Canicule info service »**

Le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles a activé le numéro vert Canicule info service. Il est joignable de 8h à 19h (appel gratuit depuis la France métropolitaine) et restera actif jusqu'à la fin de l'épisode de canicule. Ce numéro permet d'obtenir des conseils pour se protéger, protéger son entourage, en particulier les plus fragiles.



- ⇒ **Retrouvez des conseils pratiques, des gestes et astuces pour mieux vivre avec la chaleur sur le site [Vivre avec la chaleur](#) de Santé publique France.**

### **Prévenir les risques de noyade pendant la canicule**

En période de fortes chaleurs, la fréquentation des zones de baignade, en milieu naturel comme en piscine, augmente considérablement. L'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur rappelle l'importance de la vigilance pour prévenir les noyades, première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans mais qui concerne aussi les autres catégories d'âge ([Dossier noyade | Santé publique France](#)). Les baigneurs sont invités à privilégier les zones surveillées, à respecter les consignes de sécurité, à ne pas se baigner après une longue exposition au soleil et à surveiller en permanence les enfants, même dans les faibles profondeurs.

### **Quand parle-t-on de canicule ?**

Une vague de chaleur désigne une période au cours de laquelle les températures peuvent entraîner un risque sanitaire pour la population. L'intensité d'une vague de chaleur est mesurée par un indice biométéorologique (IBM) calculé en moyennant les températures maximales et minimales sur trois jours. Une vigilance orange canicule est déclenchée par Météo France sur un département quand ces IBM dépassent des seuils élaborés par Santé publique France. La période de veille pour le risque vagues de chaleur s'étend du 1er juin au 15 septembre. Cette période peut être avancée ou prolongée de quelques jours si les conditions météorologiques l'exigent.

[Téléchargez nos kits de communication \(canicule, accès aux soins\) en cliquant ici](#)

### **Contact presse**